

Michel Sordi : « Une reconnaissance et une énorme responsabilité »

Réélu député de la 7^e circonscription dimanche avec 54,3 % des suffrages, Michel Sordi entend poursuivre le travail mené sur le terrain depuis 2002.

« Heureux ! » Au lendemain de sa réélection comme député de la 7^e circonscription du Haut-Rhin, Michel Sordi n'en finissait pas, hier matin, de recevoir des coups de fil de félicitations. Des appels provenant d'amis, de collègues députés, d'élus du secteur et même, dimanche soir, de « Matignon » et du ministère de l'Intérieur, lesquels, eux, n'ont pu joindre l'élU UMP rayonnant.

Dimanche soir, c'est à l'Espace Grün que Michel Sordi a fêté sa victoire en compagnie d'une

centaine de sympathisants et amis, parmi lesquels son suppléant, Thomas Birgaentzle, maire de Soultz, et Michel Habig, maire d'Ensisheim. Une soirée plutôt sobre où dominait surtout le sentiment du devoir accompli.

Dès hier matin, les agapes étaient oubliées et Michel Sordi pouvait se remettre au travail dans son bureau de l'Hôtel de Ville. « Pour moi, c'est une grande joie d'être réélu dans cette 7^e circonscription qui depuis 1986 a toujours connu l'alternance. D'ailleurs, je ne me rappelle pas d'une victoire au premier tour », confiait l'intéressé, ajoutant aussitôt : « J'ai cependant conscience de la responsabilité qui est la mienne vis-à-vis d'eux. Ils comptent sur moi pour continuer à porter un projet. »

« Pragmatisme et efficacité »

Élu maire de Cernay l'année de l'arrivée à l'Élysée de Jacques Chirac, en 1995, député quelques semaines après la réélection du même Jacques Chirac, dont il fut l'un des fidèles, cinq ans plus tard, Michel Sordi décroche un deuxième bail au Palais Bourbon avec l'avènement de Nicolas Sarkozy. Un Sarkozy dont il partage certains traits de caractère, notamment une « détermination sans faille » et une volonté d'action qui ressemble parfois au mouvement perpétuel. « Je suis un homme de terrain. Venant du monde de l'entreprise, les mots stratégie, pragmatisme et efficacité sont des notions essentielles pour moi. Être pragmatique, c'est prendre un problème, analyser les solu-

tions et essayer de fédérer. Ni suspicieux, ni revendicatif, je suis, par nature, un rassembleur. Et pour moi, rassembler passe par la confiance. »

Se posant en homme « d'action », Michel Sordi n'est pas un adepte des longues batailles parlementaires. Difficile de l'imaginer, trois jours durant, nuit et jour, "guerroyer" avec l'opposition. « Non, non, ce n'est pas mon genre », sourit Michel Sordi qui reconnaît aussi que son objectif n'est pas de donner son nom à une loi mais de frapper aux bonnes portes à Paris pour permettre le développement de sa circonscription : « La conception que j'aie du rôle du député est double : d'accord, il vote la loi, selon l'Image d'Épinal, mais si c'est une mission essentielle, vient tout de suite derrière le fait qu'il représente une circonscription. Le député porte les préoccupations de ses concitoyens et doit trouver, nationalement comme localement, des réponses. Le député, c'est un homme de proximité, celui vers qui on se tourne pour apporter des solutions », estime Michel Sordi.

Lors de son premier mandat, le maire de Cernay a « découvert la richesse et la diversité de l'action d'un député, un peu différents des problèmes que traite un maire. Le député, c'est le recours quand ça coïncide partout



Michel Sordi a tenu à rendre hommage à son épouse et à ses enfants, dont deux étaient présents, dimanche soir à l'Espace Grün.

ailleurs », note l'élU UMP pour qui « le volet social, dans le travail du député, est très important. La question du handicap, avec Saint-André, me tient d'ailleurs beaucoup à cœur. »

L'économie, toujours prioritaire

La priorité de la deuxième mandature sera la même que la première : « Pour faire du bon social, il me faut une bonne économie. Je vais rester attentif au développement de la circonscription, de toute la circonscription. J'entends parfois dire que tout a été pour Cernay. Ce n'est pas vrai. L'éveil de Cernay est le résultat du travail de la municipalité et de son maire », assure Michel Sordi qui, entre ses fonctions de député, de maire et de président de la Communauté de com-

munes ne manque pas de travail. « On travaille en équipe et quand la feuille de route est tracée, comme à la Ville, c'est plus simple. Ce sont des projets à long terme. Une fois les objectifs fixés et les moyens décidés, il faut tenir le cap. »

Réélu dimanche pour cinq ans au Palais Bourbon, Michel Sordi fait cependant partie de la poignée d'élus alsaciens susceptibles de devenir secrétaire d'État dans le gouvernement qui sera nommé au lendemain du second tour des législatives. L'homme en est conscient mais précise : « Je ne fais rien pour. Je n'ai passé aucun coup de fil. Ce serait un honneur mais je suis très heureux de m'occuper de ma circonscription ». Si Matignon rappelle, Michel Sordi répondra.

Laurent Bodin



Une Marseillaise a salué la victoire de Michel Sordi dimanche au Grün. Photo Laurent Bodin

3e circonscription Le PS accuse le coup

Martine Diffor n'a pas résisté à la vague bleue largement annoncée. Pas de second tour pour la candidate socialiste. Mais elle progresse d'une place par rapport à 2002.

20 h 30, dimanche soir, au cercle Saint-Thiébaud à Thann, plusieurs militants socialistes se sont réunis pour vivre ensemble la soirée électorale du premier tour des élections législatives. Les visages marqués, ils accusent le coup. Certains d'entre eux ne préfèrent pas s'exprimer. Trop écoeürés. Il n'y aura pas de second tour pour leur candidate socialiste dans la 3^e circonscription, Martine Diffor.

Aurore, une jeune militante, ne comprend pas : « On a vu le bilan de la droite. On reprend les mêmes et on recommence. Et on nous fait passer ça pour du renouveau. Jean-Luc Reitzer, ce n'est pas du renouveau. » Pour elle, Martine Diffor incarnait ce changement.

Mais la déferlante bleue, largement annoncée, a fait son effet : « Le contexte était difficile. On ne pouvait pas résister à la vague bleue. Les chances d'un second tout étaient minces mais on y croyait ». Et Franck Dudt de commenter : « ce n'est



Martine Diffor est arrivée deuxième dans la 3^e circonscription du Haut-Rhin. Photo M.B.

même plus une vague mais un tsunami ».

Régine, militante depuis 25 ans, ne connaissait pas les résultats avant d'arriver au cercle Saint-Thiébaud. Pour elle, « c'est la douche froide. On espérait mettre Reitzer en ballottage ». Régine pointe du doigt l'inversion du calendrier : « c'est une grosse erreur de mettre les deux élections dans la foulée. On sait qu'il y a un effet d'entraînement. »

Le fort taux d'abstention n'a pas joué en faveur du PS. Philippe Steffen, le suppléant de Martine Diffor, « ne s'attendait pas à cette démobilisation ». Pour la candidate socialiste, c'est « l'électorat de gauche qui ne s'est pas mobilisé. Il s'est dit que c'était déjà joué ».

Le maire de Thann, Jean-Pierre Baeumlér, était également présent. Pas surpris, il explique que « l'électorat n'avait pas de raison de voter contre Nicolas

Sarkozy avec son ouverture et les mesures qu'il a annoncées. Tout le monde a envie de gagner plus et ne veut plus payer de droit de succession ».

L'image du PS, un autre élément qui a peut-être pesé dans la balance. Pour Jean-Pierre Baeumlér, « les chamailleries parisiennes pour le leadership n'intéressent que les intéressés. Cela a aussi joué contre nous ». Et Martine Diffor d'ajouter : « On n'a pas donné une image positive au niveau national pour donner envie aux gens de se mobiliser ».

La candidate socialiste souligne toutefois qu'elle progresse d'une place par rapport à 2002. « Aux dernières législatives, le Front national est arrivé deuxième. C'est déjà une bonne chose qu'on soit deuxième dans la circonscription. On s'est maintenu dans un contexte difficile ».

Marie Blutte

Jeu, set et match pour Jean-Luc Reitzer

La victoire du député sortant était attendue au premier tour. La vague bleue combinée à un fort ancrage local confirme la domination de Jean-Luc Reitzer qui entame son 5^e mandat de député de la 3^e circonscription.

Le député sortant de la 3^e circonscription n'a jamais connu pareil plébiscite populaire. Réélu avec 63,78 % des suffrages exprimés dès le premier tour (59,39 % en 2002), Jean-Luc Reitzer fait aussi son meilleur score depuis sa première élection à l'Assemblée nationale en 1988 (61 %). Cette performance le hisse également en tête des députés sortants haut-rhinois réélus dès le 1^{er} tour.

La victoire du candidat de l'UMP était certes attendue dès le premier tour. Il doit son succès à la déferlante bleue annoncée par la victoire de Nicolas Sarkozy, mais aussi à son très fort ancrage local.

Les électeurs lui ont redonné leur confiance. Mieux encore, pour la première fois, le député-maire de la capitale du Sundgau est majoritaire dès le premier tour dans les cantons de Thann (54,64 %) et Saint-Ama-



Jean-Luc Reitzer : « C'est une belle et grande victoire ». Photo Jennifer Pereira

rin (56,49 %), le fief de Martine Diffor.

Pourtant, pareille domination n'était pas acquise d'avance, notamment en raison de la multiplicité des candidatures (12 au total pour la 3e circonscription) et de la présence d'une candidate investie par le Modem. Jacqueline Bleny-Wadel n'a pas convaincu les électeurs, puisqu'elle se place en 3e position avec 7,45 %. Dans les arrondissements de Thann et d'Altkirch, François Bayrou avait terminé en deuxième position à la présidentielle et franchit la barre des 20 %.

On retiendra également de ce scrutin, le nouveau classement à la tête de la 3e circonscription. Martine Diffor grimpe en deuxième position avec 12,69 % des suffrages, même si elle perd un point par rapport à 2002. Le président du MEI An-

toine Waechter confirme sa quatrième place et dépasse d'un poil les 4 %. Il gagne quelques voix sur le candidat des Verts Michel Knoerr (2,52) et ce, malgré l'arrivée sur la scène politique d'une troisième candidate écologiste, Christine Thomas (0,77 %), sous la bannière de « La France en action ».

Le scrutin confirme le recul très net du Front national, entamé lors des présidentielles. La candidate de l'extrême droite Marie-Louise Schueller dégringole sous les 4 %, soit 10 points de moins que Patrick Binder en 2002, qui s'adjugeait alors la deuxième place, devant la socialiste Martine Diffor. Enfin, les six autres candidats ne dépassent pas les 2 %. Mathieu Lavarenne, le junior de l'épreuve, ferme le ban.

Laurence Behr